

Communiqué de presse d'Initiative Citoyenne : « Pandémie H1N1 », l'heure du bilan.

Avons-nous eu tort d'avoir raison trop tôt ? Il semble que non....

Très tôt dans cette affaire, nous pointions déjà les responsabilités de plusieurs institutions, tant à l'échelon national qu'international.

- **Les firmes productrices** : Avec l'arrivée à expiration de nombreux brevets, les multinationales se recyclent massivement dans le développement de vaccins. Ces produits, moins chers à fabriquer que les autres médicaments classiques peuvent aussi toucher un public plus large : nous tous. Selon Le Soir du 5/02/10, GSK a ainsi pu faire 1 milliard d'euros de CA au 4^e trimestre 2009 avec les vaccins H1N1 **et s'attend à répéter ce chiffre en 2010 !!**

GSK a fabriqué un vaccin adjuvanté en se basant sur les tests très incomplets réalisés pour le vaccin H5N1. Grâce à ce processus de « vaccin prototype/maquette », les fabricants dont GSK ont pu obtenir une autorisation de mise sur le marché exceptionnelle de la part de l'EMA (financée à plus de 70% par l'industrie). Cette dernière précisant que la « principale responsabilité dans l'évaluation de l'efficacité et de la sécurité des vaccins pandémiques repose sur les fabricants ».

Mais, dans ce cas, comment expliquer que le responsable du développement des vaccins antigrippaux de chez GSK ait pu déclarer à la RTBF qu'il n'était pas au courant des 7 décès (sur 2000) patients, survenus lors des essais cliniques et donc la RTBF a su trouver trace dans les documents de l'EMA ? Ce représentant de GSK a même déclaré « *Je peux vous assurer que si, effectivement, au cours d'une étude clinique, il y avait eu 7 décès, jamais une licence n'aurait été octroyée par les autorités européennes* »¹

- **L'OMS** : Cette agence a modifié les critères de définition d'une pandémie **en mai 2009**. Pourtant, le N°2 de l'OMS, le Dr Keiji Fukuda a osé déclarer le 26 janvier à Strasbourg que « *il y a une confusion ici et j'espère la dissiper : qu'il y ait beaucoup de morts n'a jamais fait partie d'une pandémie telle que l'OMS la définit.* »² Comment expliquer alors que la journaliste de TF1 ait pu se procurer une photo du site de l'OMS telle qu'il apparaissait en mai dernier et que celui-ci mentionnait explicitement « *une pandémie entraîne un nombre énorme de morts et de malades.* » ?

N'est-ce pas étroitement lié au fait que cette agence crue à tort comme « publique » est en réalité financée par l'industrie qui espère ainsi qu'elle cautionnera tous ses agissements auprès du public ? Que cette agence comporte des comités opaques où règnent en maîtres les conflits d'intérêts ?

- **L'EMA** : Cette agence, financée à concurrence de 70% par l'industrie, indique que lors des essais cliniques réalisés pour le vaccin H1N1, il y a bien eu 7 décès sur 2000 patients. Comment se fait-il donc que le représentant belge au sein de l'EMA qui est par ailleurs aussi directeur de l'agence fédérale des médicaments ait initialement dit à la RTBF « *ne pas en être, honnêtement, informé MAIS QUAND BIEN MEME il y aurait eu ce nombre (de décès), il faut essayer de relativiser ça, de nouveau, c'est peut-être lié à un tout autre phénomène que le vaccin lui-même.* »³
- **Les autorités belges** : Elles annoncent une pandémie depuis 2005. C'est dans ce cadre que la cellule influenza a vu le jour. Elles avaient déjà acheté des vaccins anti-H5N1 à cette époque, stockés on ne sait où et au sujet desquels, on n'a jamais plus eu de nouvelles.

¹ « Grippe H1N1 : la grande tromperie ? », reportage de P. Bollekens & Michel Renard dans le cadre de l'émission Question à la Une, diffusée le 17/02/2010

http://www.rtbf.be/info/questionsalaune?gclid=CJDM_qX2g6ACFUIA4wodInlkw

² Reportage de Corinne Lalo & Eric Bourbotte diffusé au JT de 20h de TF1 le 17/02/2010

<http://videos.tf1.fr/jt-20h/l-oms-accusee-d-avoir-exagere-l-ampleur-de-la-grippe-a-5697985.html>

³ Cfr note n°1.

Elles ont négocié l'achat de 12,6 millions de doses de vaccins, **sans marchés publics, via des CONTRATS SECRETS** pour une somme avoisinant les 120 millions d'euros.

Alors que la Ministre de la Santé Laurette Onkelinx parle de « *course à l'échalotte* » pour justifier le fait qu'elle n'avait finalement pas le choix d'acheter tous ces vaccins pour « protéger la population », il est de bon ton de rappeler que les juristes du ministère polonais de la santé ont, eux, relevé, pas moins de 20 clauses ILLEGALES dans ces types de contrats, raison pour laquelle la Ministre de ce pays, médecin de formation, a elle fait un AUTRE CHOIX : celui de refuser d'assumer la responsabilité pour les risques de ces vaccins expérimentaux... Résultat : pas plus de cas ou de morts là-bas, proportionnellement. Sans vaccins ! Quelle économie financière, quelle économie d'effets secondaires !

Ces vaccins peu testés sont basés sur le prototype de vaccins H5N1. GSK a demandé une licence pour « un vaccin pandémie » en décembre 2006 et l'a obtenue de l'EMA en mai 2008 soit un an avant la crise.⁴

Dans le contrat (encore très incomplet) qui se trouve sur le site de la cellule Influenza⁵, on peut d'ailleurs remarquer, chose troublante, que les étiquettes des flacons sont accompagnées d'une date : janvier 2009.

Ces contrats secrets ne cacheraient-ils pas le fait que le gouvernement, dès 2005, s'est engagé à acheter ce type de vaccins-prototypes sur une période donnée ?

En France, c'était clairement le cas, à la seule condition que l'OMS (on revient toujours à elle !) déclenche l'état de « pandémie »⁶. Le contrat d'achat pour les vaccins H1N1 n'étant en fait qu'un avenant par rapport au contrat initial...

Une fois que ces vaccins ont été acquis, le public a très vite été renvoyé « *pour toute information* » à la fameuse cellule Influenza, mise en place par nos autorités.

Cette cellule a failli dans TOUS les domaines : informations biaisées, inexactitudes scientifiques flagrantes, croyance aveugle dans l'OMS et l'EMA (alors que le coordinateur stratégique de cette cellule nous a lui-même informé à Ciney le 30 septembre 2009 qu'il faisait partie d'un groupe de coordination à l'échelon international !)

Ce même « coordinateur stratégique » Influenza nous a aussi, avec dieu sait quelle boule de cristal (?) mis en garde contre une soi-disant « seconde vague épidémique » aux USA et en Amérique du Nord alors que, comme relevé par le député luxembourgeois délégué au Conseil de l'Europe, Mr Jean Huss, lors de l'émission « Face à l'info » du 1/02/2010 (sur RTBF, La Première), il n'a trouvé trace nulle part de cette seconde vague...

Et puis, n'ayons pas la mémoire trop courte : une loi de pouvoirs spéciaux a été proposée par la Ministre et adoptée avec pour conséquence la mise à l'écart des parlementaires sensés nous représenter. Et dire que cette loi est toujours en vigueur et ce jusqu'au 31 juillet minimum !

Suite à toutes ces tromperies, à tous ces mensonges, à toutes ces approximations et invraisemblances, il va sans dire qu'Initiative Citoyenne redemande, avec la plus vive insistance :

- **la sortie de la Belgique de l'OMS**
- **la fin de ce degré insensé 6 (degré maximal !) de « pandémie »**
- **l'abrogation immédiate de cette loi d'exception qui n'a jamais eu de raison d'être**
- **la publication intégrale du contrat de l'état belge avec GSK**
- **la démission de toutes les personnes qui de près ou de loin en Belgique ont « géré » cette crise.**

⁴ Cfr note n°1.

⁵ http://www.influenza.be/MX-2300N_20091123_111411.pdf (voir p 6/15-12/15)

⁶ Cfr propos de Me Bernard Fau, diffusés dans le reportage mentionné en note n°2.